

PREF. 73  
01.06.25



Direction Générale Adjointe des Ressources, de l'Éducation et du Numérique  
Direction Finances, Juridique et Commande publique  
Comptabilité

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

Arrêté n° Dossier 83293 du

Arrêté n°25/4536 du

31 JUL. 2025

**Objet : ARRETE PORTANT MODIFICATION DES SOUS-REGISSEURS DE LA REGIE  
D'AVANCES AU SERVICE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE  
POUR LES SECOURS D'URGENCE**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu l'arrêté N°19-5411 instituant une régie d'avances au Service de l'Aide sociale à l'Enfance pour les secours d'urgence,

Vu l'arrêté N°23-7335 du 24 octobre 2023 modifiant la régie d'avances au Service de l'Aide sociale à l'Enfance pour les secours d'urgence,

Vu l'arrêté du N°23-7338 du 24 octobre 2023 portant nomination du régisseur et du mandataire suppléant de la régie d'avances au Service de l'Aide sociale à l'Enfance pour les secours d'urgence,

Vu l'arrêté du N°25-444 du 15 janvier 2025 portant nomination des sous-régisseurs et leurs suppléants de la régie d'avances au Service de l'Aide sociale à l'Enfance pour les secours d'urgence,

Vu l'avis conforme de Mme le Payeur Départemental en date du 23/07/2025,

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 23/07/2025,

**ARRETE**

**ARTICLE 1** A compter du 28 juillet 2025, les sous-régisseurs de la régie d'avances au Service de l'Aide sociale à l'Enfance pour les secours d'urgence nommés dans le tableau en annexe ont pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

**ARTICLE 2** En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, les sous-régisseurs seront remplacés par les mandataires suppléants nommés dans le tableau en annexe.

**ARTICLE 3** Les sous-régisseurs et les suppléants sont conformément à la réglementation en vigueur, en charge de la garde et de la conservation des fonds et valeurs qu'ils recueillent ou qui leur sont avancés par le comptable public, du maniement des fonds et des mouvements de comptes de disponibilités, de la conservation des pièces justificatives ainsi que la tenue de la comptabilité des opérations.

PREF 72

01.08.25

ARTICLE 4 Les sous-régisseurs et les suppléants ne doivent pas payer des dépenses relatives à des charges autres que celles énumérées dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code pénal.

ARTICLE 5 Les sous-régisseurs et les suppléants sont tenus de présenter leurs registres comptables, leurs fonds et leurs formules de valeurs inactives aux agents de contrôle qualifiés.

ARTICLE 6 Les sous-régisseurs et les suppléants sont tenus d'appliquer chacun en ce qui le concerne, les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Le Directeur Général Adjoint

  
Eric DUVAL

Le Président du Conseil départemental,

Dominique LE MÈNER

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception au contrôle de légalité le :  
et de sa publication ou notification le : **04 AOUT 2025**

**Tableau pour Arrêté Secours d'urgence - chèques CAP :**

Direction/Service	Site d'interventions sociales	Adresse	Sous-régisseur	Mandataire	
Direction des Territoires d'interventions sociales		Annexe de la Croix de Pierre 2 rue des Maillets 72072 LE MANS Cedex 9	PIARD Sandrine		
	SIS Courboulay	32 rue Paul Courboulay 72000 LE MANS	RENAIS Corinne	JOURDAIN Aline BLANCHE Magali	
	SIS Coëffort	62-64 rue Coëffort 72000 LE MANS	RENOU Marylène	LECOQ Anny	
	SIS Estérel	35 rue de l'Estérel 72000 LE MANS	MARTINEAU Aurélie	HUVÉ-HOFF <del>Christal</del>	
	SIS Panorama	23 avenue du Panorama 72000 LE MANS	PROD'HOMME Damien	BARBÉ Claire	
	SIS Allonnes	11 rue Maurice Ravel 72700 ALLONNES	RENOU-PICHON Delphine	MAIGNAN <del>Cécile</del>	
DTIS Centre - Service d'interventions sociales Centre	SIS Coullaines	7 bis rue de Belle île 72190 COULAINES	TESSON Isabelle	LECOMTE Aline	
		53 boulevard Winston Churchill 72000 LE MANS	VERHAEGHE Françoise	DAVID Julie	
	SIS Val de Sarthe / Pays Fléchois	21 bis rue de la Tour d'Auvergne 72700 LA FLECHE	MOISÉ Emilien	BUSSER Béatrice TURBAN Jeaninne BARRAULT Isabelle	
	SIS Orée de Bercé Bélinois / Sud Sarthe	22 avenue de la Pelouse 72360 MAYET	WEIDMANN Marie-Christine	PILLON Magali	
	SIS Pays Sabolien / Loué Brûlon Noyen Communautés	16 rue Simone Signoret 72300 SABLE SUR SARTHE	PREVOST Christine	HERAULT Véronique	
	SIS Loir Lucé Bercé / Sud Est Manceau	4 place Georges Clémenceau 72500 MONTVAL SUR LOIR ET 1 ter rue des écoles 72220 MULSANNE	HOUR Céline	DECOSSE Valérie	
DTIS Sud - Service d'interventions sociales Sud	SIS Vallées de la Braye et de l'Anille / Pays de l'Huisne Sarthois	Espace Ariane 15 rue Denfert Rochereau 72400 LA FERTE-BERNARD	FEUVRE Marie-Sophie	AUBRY Mélanie	
	SIS Maine Saosnois / Communauté urbaine d'Alençon	1 place de la République 72600 MAMERS	GIRAUDET Estelle	LARCHER Vanessa GUINET Valérie	
	SIS Le Gesnois Bilurien / Maine Cœur de Sarthe	20 place Albert Lhuissier 72160 CONNERRE	HERVEOU Julie	BOVIN Maryline	
	SIS Champagne Conlinoise et Pays de Sillé / Haute Sarthe Alpes Mancelles	2 rue l'Abbé Lelièvre 72130 FRESNAY SUR SARTHE	CORDUCCI Delphine	QUATCOUX Laurence	
DTIS Nord - Service d'interventions sociales Nord					